

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En exercice	Qui ont pris
au Conseil Municipal		part à la Délibération
33	33	23

Séance du 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et le mardi vingt neuf juin à 17 heures 15 minutes le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque Ernest J. PEPIN, en raison du contexte, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, Premier Adjoint au Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE Maire ; Mme Clara RIGAH M. Bruno FELICIANNE ; Mme Christiane TREIL ALBON ; M Lucien BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue MOULIN adjoints au maire.

M. Jean-Louis SAINSILY ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M Didier MARICEL ; Mme Francelise YEPONDE ; M Yvon COMBES ; M Saturnin FRANCILLONE ; Mme Karine GATIBELZA ; M. Richard PROMENEUR ; M. Pierre ALBINA ; M. Arthur MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Anny GENIPA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. José TORIBIO ; Conseillers Municipaux.

Représentés :

M. Ephrem GLORIEUX par M. Jocelyn SAPOTILLE Maire
Mme Sylvie DAGONIA par M Didier MARICEL
Mme Sonia MERCADIER par Mme Cindy ARNASSALON
M. José TORIBIO par M. Florent TREIL

Absents : Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme MAGALATCHOUMY Sarah ; M. Florent TREIL ; Mme Nicole RABOLION ; Mme Reinette JULIARD ; M. Léon MACAQUI ; M. José KANDASSAMY

DELIBERATION N°2021/06/42

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

Sa présentation est identique à celle du budget primitif et l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Le total des crédits proposés par chapitre est le suivant :

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
011- Charges à caractère général	108 1810,78			
012- Charges de personnel	100 000,00			
65- Autres charges de gestion courante	690 000,00			
67- Charges exceptionnelles	14 000,00			
77- autres produits de gestion courante		44 000,00		
21- Immobilisations corporelles			191000,00	
Opérations d'équipement			3 052 139,89	
13- Subventions d'investissement reçues				232 883,48
16- Emprunts et dettes assimilées				1 300 000,00
TOTAL	1 885 810,78	44 000,00	3 243 139,89	1 532 883,48

FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 – Charges à caractère général

Il s'agit de compléments de crédits en prévision des dépenses.

012 – Charges de personnel

Les crédits inscrits sont nécessaires pour faire face à l'augmentation faciale des tickets restaurant.

65- Autres charges de gestion courante

- 600 000 € : dotation complémentaire pour la Caisse des Ecoles
- 90 000 € : dotation complémentaire pour le CCAS

67- Charges exceptionnelles

En prévision des titres annulés sur exercice antérieur.

Recettes

77- Autres produits de gestion courante

Il s'agit de titres de cession de terrain.

INVESTISSEMENT

Dépenses

21- Immobilisations corporelles

2135	Instal. Gen., agencements, aménagements des const.	50 000.00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	25 000.00
21532	Réseaux d'assainissement	25 000.00
21568	Autre matériel et outil. D'incendie défense civile	25 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	66 000.00

Opérations d'équipement

21602	informatiques	186 000.00
21705	extension cimetière -centre bourg	80 000.00
21708	mise en valeur bâtiments Ali tur-centre bourg	660 000.00
21710	construction groupe scolaire de cailloux	1 759 139.89
21902	micro crèche	150 000.00
21903	base nautique Blachon	31 000.00
21904	réhabilitation complexe sportif de Blachon	64 611.81
22101	aménagements numériques de la médiathèque	475 000.00
22102	création jardins partages	63 400.00
2506	plu	20 000.00
21010	ecoles	-22 400.00
21202	terrains de sport	-414 611.81

Recettes

13- Subventions d'investissement reçues

Il s'agit de :

- 1 300 000,00 € - Préfinancement de l'AFD de la quote-part communale des opérations subventionnées.

- 185 883,48 € - Subvention FEDER pour les travaux de dématérialisation et de numérisation engagés par la ville.
- 30 000,00 € - Subvention étatique (plan de relance) pour l'opération « création de jardins partagés ».
- 17 000,00 – Subvention privée (Société Immobilière de la Guadeloupe) pour l'opération « création de jardins partagés ».

La balance générale du budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT	1 885 810,78	44 000,00
+	+	+
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	+	+
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 841 810,78
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 885 810,78	1 885 810,78

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	3 243 139,89	1 532 883,48
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	10 942 286,57	17 248 713,78
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 596 170,80	
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 781 597,26	18 781 597,26
TOTAL DU BUDGET	20 667 408,04	20 667 408,04

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du président et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le budget supplémentaire 2021 de la ville.

ARTICLE 2 : de donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente

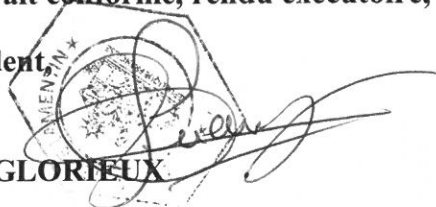
ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Président,

Ephrem GLORIEUX

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE VALENTIGNEY" and a central emblem. The signature is fluid and extends to the right of the stamp.

